

ADRESSES ET N° UTILES

Pour toute urgence, appelez le — — —	112
n° prioritaire sur le téléphone portable	
n° fonctionnant aussi sur le téléphone fixe	
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de Dombasle	03 83 48 20 47
Centre anti poison de Nancy	03 83 32 36 36
ERDF urgence dépannage électricité	09 72 67 50 54
SAUR distribution de l'eau	03 55 66 45 00
Trésorerie de St Nicolas de Port	03 83 48 11 46
SOS Amitié Lorraine	03 83 35 35 35
Correspondant Est Républicain	07 86 28 22 70
M. Daniel STEINBACH	
Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois	03 83 45 23 32 Www.cc-seletvermois.fr
Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E)	03 83 46 52 78
Du plateau du Vermois	
Mairie de Coyviller	03 83 46 65 98
3 rue de la mairie	

Pour rappel : horaires de la permanence de mairie hors vacances :
Le mardi de 9 h à 17 h (pause repas entre 12 h et 14 h), le samedi
matin de 8 h à 9 h 30.



COYVILLER INFOS

MOT DE M. LE MAIRE

L'année 2014 s'achève...

La commune continue son développement. Comme vous pouvez le lire dans ce bulletin municipal, un certain nombre de réalisations sont finalisées. D'autres enjeux essentiels pour notre collectivité s'ouvrent à nous à l'horizon 2015. En particulier avec la révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme. Ce projet va nous mobiliser pour les deux années à venir avec un impact financier qui ne sera pas négligeable. Nous continuerons à travailler toujours dans l'objectif de vivre dans un village tourné vers l'avenir. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bernard ARNOLD



Mairie de Coyviller : 3 rue de la mairie 54210 Coyviller

Tel : 03 83 46 65 98 - messagerie : commune-de-coyviller@orange.fr

TRAVAUX REALISES EN 2014

- Restauration monument aux morts
- Réfection de voirie : Route de Rosières et Rue de l'Eglise
- Lancement du Plan Local d'Urbanisme
- Aire de jeux en cours de sécurisation et nouveaux jeux



INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2015

- Réfection de voirie :
Chemin communal de Rosières — voirie rue de l'Eglise et du Paquis — chemin de Ferrières.
- Révision du POS en PLU (cf page suivante)

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, une cérémonie a eu lieu le 11 novembre au cimetière de notre village. Pour les sensibiliser à la cruauté des guerres et au besoin de paix dans le monde, cette année, nous avons invité les enfants à participer à cet hommage aux morts de notre village pendant la première guerre mondiale.

Devant un monument rénové, ils ont été nombreux, ils se sont partagés avec le Maire la lecture du discours du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Ils ont lu un poème

Nous remercions vivement les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour cette commémoration et ensuite pour le verre de l'amitié où Michel MOITRIER, au service de la commune pendant 31 ans, s'est vu remettre l'écharpe de Maire honoraire, honneur proposé par le Préfet de Meurthe et Moselle.



Précarité énergétique : la communauté de communes en partenariat avec l'agence de l'énergie et du climat organise des conférences gratuites sur la précarité énergétique.

- St Nicolas de Port le **15 décembre 2014** à 18h (salle des fêtes) :
la rénovation énergétique de son logement
- Coyviller le **27 mars 2015** : horaire à préciser

Elagage – ERDF : Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent devenir dangereuses. Le contact avec les lignes peut provoquer des incendies, entraîner ses coupures de courant ou des chutes de câbles. En cas de défaut d'élagage, le propriétaire-gardien de l'arbre peut, dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par ERDF en cas de chute d'un arbre sur une ligne.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF 24 h/24 et 7j/7 0 811 010 212

En cas de travaux à proximité de lignes électriques, une déclaration de projet de travaux doit être faite, l'entreprise intervenante devra faire une déclaration d'intention de commencement de travaux. ERDF répondra en donnant les consignes de sécurité pour une bonne exécution des travaux.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE DOMMAGES AUX OUVRAGES ELECTRICITE

STOPPEZ immédiatement les travaux de chantier

ELOIGNEZ toutes les personnes à proximité

N'INTERVENEZ JAMAIS sur les ouvrages endommagés

NE TOUCHEZ PAS à une personne en contact avec le courant

APPELEZ le 01 76 61 47 01

PLAN LOCAL D'URBANISME (POS)

Selon les nouvelles normes en vigueur, nous sommes dans l'obligation de réviser notre Plan d'Occupation des Sol (POS) et de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le but est de :

- Permettre une augmentation mesurée de la population en fonction des ouvrages des communes (station d'épuration, par exemple pour Coyviller)
- Assurer la préservation du cadre de vie de la commune,
- Définir un projet d'urbanisme qui permette la prise en compte de normes supérieures (SCOT 54) et répondre à l'engagement national pour l'environnement.

Les communes de Azeloṭ, Coyviller et Manoncourt en Vermois s'associent pour un regroupement de commandes afin de renforcer l'intercommunalité dans la réflexion sur l'urbanisme local et pour essayer éventuellement de réduire les coûts. Chacune des trois communes aura son PLU propre.

Lors d'une réunion, le 28 octobre, il a été décidé que la commune de Manoncourt en Vermois serait la commune coordinatrice.

QUELQUES INFORMATIONS

Recensement de la population : le recensement de la population aura lieu dans notre village du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Virginie GEREBEN, notre secrétaire de Mairie est chargée de la collecte des renseignements. Elle se présentera dans tous les foyers de Coyviller. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Révision des listes électorales : Elle sera effectuée avant la fin de l'année.

Pour rappel : les demandes d'inscription peuvent être faites en mairie jusqu'au 31 décembre 2014. Il vous sera demandé une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité), un justificatif d'attache avec la commune (avis d'imposition ou quittance eau ou électricité...)

Voyages à l'étranger : Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des voyageurs en pays étranger, le Ministère des Affaires Etrangères met à disposition sur son site internet www.diplomatie.gouv.fr deux outils d'information :

- Des fiches « conseil aux voyageurs » qui informent de la situation de chaque pays et des précautions à prendre,
- Le service ARIANE qui permet à chaque voyageur de s'enregistrer afin d'être prévenu en temps réel de tout risque survenant dans le pays de destination.



OPAH - Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat : L'OPAH de la Communauté de Communes Sel et Vermois, en partenariat avec le Conseil Général et l'Etat, permet aux habitants de se voir accorder des aides financières dans le cadre de réalisations de travaux sous certaines conditions (dont conditions de ressources). Le bureau d'études chargé de cette opération est l'association CAMEL, 17 rue Bonnevey à Nancy (09 80 86 55 65, contact@camel.coop). Il peut être votre interlocuteur pour monter un dossier.

UFCV/BAFA : Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le besoin de personnel qualifié se fait sentir. Une formation BAFA Territoire est prévue sur la période de la Toussaint 2015. Une aide de la CAF 54 et du Conseil Général 54 est possible. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction Régionale Lorraine de UFCV, 35 avenue Foch à Nancy (03 88 15 52 20), Monsieur BAILLY Eric.

Collecte de sang : La prochaine collecte de sang de notre secteur s déroulera à BURTHECOURT AUX CHENES, le vendredi 11 décembre 2014 de 16 h à 19 h 30 (car transfusion et salle polyvalente).

Circulation et stationnement dans notre village : plusieurs réclamations nous ont été faites quant à la vitesse excessive des voitures et des tracteurs et au stationnement gênant principalement Grande Rue. Nous demandons donc à chacun de réduire sa vitesse et de veiller au bon stationnement de son véhicule. La Gendarmerie interviendra de façon ponctuelle pour contrôle de vitesse.